

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19410 - 75ÈME ANNÉE

Les patrons de Mr. Bricolage doivent arrêter de tromper la population

Ouverture de commerces le dimanche : prétexte pour refuser d'augmenter les salaires et les bourses des étudiants

Après que la justice ait rappelé que la loi limitait les ouvertures des commerces le dimanche et ait donc mis fin aux pratiques de Mr Bricolage dans ce domaine, ce dernier contre-attaque. Outre le débat sur la primauté de la « loi Macron » ou d'un accord collectif plus favorable, des partisans de l'ouverture des magasins le dimanche affirment que cette mesure rend service aux travailleurs qui ont alors un meilleur salaire. Cela veut donc dire qu'à La Réunion, des milliers de salariés doivent travailler le dimanche pour espérer toucher un salaire décent, et donc que le travail du dimanche est un obstacle à ce droit fondamental.

Contraints par décision de justice de respecter le repos dominical à La Réunion, les patrons de Mr. Bricolage à La Réunion ont décidé de contre-attaquer, ils ont demandé en référé la suspension de la décision de justice en affirmant qu'une «loi Macron» leur permet de déroger à l'obligation du repos dominical. En attendant le résultat de cette procédure, rappelons les faits.

Ce que dit la loi

Dans un communiqué daté du 22 novembre suite à la décision de justice, la CGTR Commerce indiquait que « Par constat d'huissier et procès verbaux à l'appui, il

apparaît que l'ensemble des magasins de l'enseigne Monsieur Bricolage des communes de Saint-Denis, Saint-Paul, Sainte-Suzanne et Saint-Pierre ne respectent pas les dispositions de l'accord collectif régional relatif au repos dominical, conclu le 07 Octobre 1966. Ce dernier a été repris par arrêté préfectoral n°2184 SG en date du 19 Octobre 1966. Il traite du repos hebdomadaire dans les commerces de détail de produits non alimentaires. (Il possède un volet équivalent traitant du repos hebdomadaire dans les commerces de détail de produits alimentaires) Ces textes précités sont toujours en vigueur sur le territoire de la Réunion, ils n'ont jamais été dénoncés ni même remis à négociation paritaire. (patronat salariés) Il résulte des dispositions de ces textes, que les établissements des secteurs concernés doivent demeurer FERMÉS à SAINT-DENIS toute la journée du Dimanche et, dans les autres communes de l'île (sauf Cilaos, Salazie, Le Tampon), du Dimanche 12h00 au Lundi 12h00 (...) La décision de justice rendue le 18/11/19, confirme que l'accord collectif précité ainsi que l'arrêté préfectoral sont aujourd'hui toujours en vigueur sur le territoire de la Réunion ».

Chantage à l'emploi et au salaire

En conséquence, Mr. Bricolage a dû se plier au verdict, ce qui amena son concurrent, Leroy Merlin, à faire de même.

Pour soutenir les patrons de Mr. Bricolage, certains disent que l'ouverture le dimanche toute la journée rend service non seulement aux dirigeants de la société qui peuvent écouler leur marchandise sur une période plus longue, aux consommateurs qui, soi-disant, n'ont pas d'autre moment pour faire leurs emplettes, et aux salariés qui voient l'occasion d'augmenter leur revenu.

A cela s'ajoute le fait que Mr. Bricolage recourt à des étudiants pour travailler le dimanche. En échange de 11 heures de travail par semaine, ils touchent 600 euros par mois.

Ceci rappelle qu'à La Réunion, les employeurs disposent d'un moyen de pression extraordinaire : le taux de chômage exceptionnellement élevé, près de 30 %. Cela leur permet de recruter des travailleurs très compétents et motivés, susceptibles de réaliser un important chiffre d'affaires en échange du SMIC. Ce SMIC français apparaît bien insuffisant pour faire face à la vie chère, quand en plus s'y ajoutent les dépenses de transport pour se rendre à son poste.

En conséquence, cela oblige des salariés permanents à être «volontaire» pour travailler le dimanche, afin d'avoir un salaire décent et donc suffisant pour vivre pendant un mois à La Réunion.

Cela souligne donc que ces travailleurs sont sous-payés. Les patrons de Mr. Bricolage peuvent dire merci à la crise qu'aucun gouvernement n'a souhaité résoudre depuis plus de 70 ans.

L'urgence d'une autre politique

Concernant les étudiants, il est facile d'imaginer que si l'État assumait ses responsabilités dans l'enseignement supérieur, notamment en permettant à tous les étudiants de vivre décemment, nul doute que Mr. Bricolage n'aurait pas de candidats étudiants pour travailler le dimanche.

Rappelons que le montant mensuel

de la bourse la plus élevée correspond au RSA, et qu'avec cette somme un étudiant doit se loger et se nourrir. Rappelons au sujet du logement que la cité universitaire qui vient d'être livrée à Saint-Pierre propose des loyers à 300 euros, soit plus de la moitié de la bourse. Dans le privé, les loyers sont encore plus chers.

A cela s'ajoute la pression de la vie chère sur une bourse dont le montant est défini en fonction du coût de la vie en France, où il est nettement moins élevé.

Il est donc nécessaire de faire cesser ce chantage à l'emploi, et arrêter de tromper les gens en faisant croire que le travail du dimanche est une avancée sociale qui permet d'avoir un meilleur salaire.

Il est essentiel que l'État assume ses responsabilités en investissant

dans l'enseignement supérieur public, et notamment l'Université, qui est sans doute le seul moyen pour des enfants issus de la classe des pauvres d'espérer en changer. Cela suppose une autre politique que le gouvernement est bien en peine de mettre en place, car son objectif est de scléroser la société dans son état actuel, pour que les enfants de la classe dominante aient l'assurance de bénéficier du même train de vie que leurs parents.

Dans ces conditions, le changement ne peut passer que par la lutte, notamment pour que les Réunionnais aient le pouvoir de fixer une politique de l'emploi garantissant aux Réunionnais le droit de travailler à La Réunion en échange d'un salaire décent.

M.M.

La jeunesse assume sa responsabilité et éclaire la population

Grève mondiale pour le climat : lycéens réunionnais dans la rue

Les lycéens appellent à une mobilisation vendredi 29 novembre à Saint-Pierre, au front de mer, et à 10 heures devant la Mairie de Saint-Leu, juste avant l'ouverture de la COP25, qui se tiendra à Madrid du 2 au 13 décembre 2019, à l'appel de Greta Thunberg. Les jeunes confirment qu'ils prennent la tête de la bataille pour le climat, et montrent l'exemple à suivre aux autres générations et aux organisations. Voici le message des organisateurs de la mobilisation de Saint-Pierre.

«Depuis 1995, 178 pays se réunissent chaque année au chevet de la planète. Ils ont mis 25 ans à admettre que les changements climatiques représentent un danger pour l'humanité. Or la dégrada-

tion de l'environnement est pire et plus rapide que prévue. De plus, la population mondiale augmente, la consommation augmente et les ressources planétaires sont limitées. La dégradation des écosystèmes et en particulier la disparition des forêts, poumons de la planète, s'accélère. Plus d'un tiers de la biomasse mondiale des insectes a disparu ces dix dernières années. Les océans surexploités se vident rapidement de leurs poissons. Mais les politiques nationales continuent malgré tout à prôner la croissance, à subventionner et à protéger des industries qui continuent aveuglément à piller la planète sans souci de l'avenir.

Il est maintenant certain que les générations futures devront faire face à des difficultés insoutenables

si un changement rapide pour mettre en place un véritable développement durable n'est pas entrepris dans les années qui viennent. C'est pourquoi, pour la première fois, une conscience mondiale et des manifestations mondiales apparaissent. Les jeunes du monde entier et par-delà, des hommes et femmes qui aiment leurs enfants et sont conscients du défi planétaire font entendre leurs voix.

Ici, à la Réunion, Ils se rassembleront à Saint-Pierre, le vendredi 29 novembre à 9h30 sur le front de mer pour appeler à une véritable prise de conscience : La déclaration officielle de l'urgence climatique et la reconnaissance de l'écocide en cours.»

Communiqué du Mouvement Réunionnais Pour La Paix suite à la visite du Pape François au Japon

«Un grand progrès pour le camp de la paix»

Dans un communiqué, le Mouvement réunionnais pour la paix salue la déclaration du Pape François au Japon, son opposition résolue aux armes de destruction massive est qualifiée de « rupture totale avec la pensée jusque-là répandue de la dissuasion par l'armement ».

Au Japon, le Pape François a dénoncé la possession et l'utilisation de l'arme nucléaire. Il a dit ses préoccupations devant l'exploitation du nucléaire pour produire de l'électricité. La radioactivité fait peser un immense danger sur l'humanité et le Japon en est une illustration.

En août 1945, les États-Unis ont fait exploser 2 bombes atomiques sur les villes de Nagasaki et Hiroshima. Les conséquences effroyables de ce crime de destruction massive perdurent encore. En 2011, le pays a vécu la catastrophe de la centrale nucléaire de Fukushima, suite à un tremblement de terre qui a provoqué un tsunami. Le Pape appelle à mettre fin à l'utilisation du nucléaire, civile et militaire, en pensant aux générations futures.

Pour la première fois, un pape annonce que la possession des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive "n'est pas la réponse appropriée" à la stabilité et au maintien de la paix dans le monde. C'est une rupture totale avec la pensée jusque-là répandue



Julie Pontalba, présidente du Mouvement Réunionnais pour la Paix.

de la dissuasion par l'armement. Il a affirmé que « Notre monde vit la perverse dichotomie de vouloir défendre et garantir la stabilité et la paix sur la base d'une fausse sécurité soutenue par une mentalité de crainte et de méfiance qui finit par envenimer les relations entre les peuples et empêcher tout dialogue ».

Le Mouvement Réunionnais pour la Paix salue cette nouvelle prise de position courageuse du chef de l'Église en faveur de la paix.

Dans un courrier envoyé à l'ONU le 18 décembre 2018 et co-signé par les membres du Groupe Préserve Seychelles, nous avons écrit : "La Paix n'a pas besoin de base militaire", encore moins d'armes nucléaires et de flottes atomiques. Nous dénonçons alors

le projet de militariser l'île Seychelloise d'Assomption.

De la même manière, Le Mouvement Réunionnais pour la Paix regrette les travaux de destruction de l'île Agaléga dont l'objectif est d'implanter une base militaire.

Enfin, il est primordial de soutenir le peuple chagossien qui a été expulsé de sa terre natale, il y a un demi-siècle, pour la construction de la base militaire américaine sur l'île de Diego-Garcia. Lors de son voyage dans notre zone, en septembre dernier, le Pape avait encouragé les Chagossiens dans leur lutte. Il les avait déjà reçus au Vatican en avril 2017.

Le Comité spécial de l'Océan Indien (ONU), créé à la suite du vote de la résolution 2832 faisant de l'Océan Indien une zone de paix, doit se réunir dans les prochains mois. Nous espérons qu'il prendra en compte les multiples interventions du Pape, les manifestations des Chagossiens, des Seychellois, des Mauriciens et des Réunionnais, pour exiger le désarmement complet de l'Océan Indien afin d'en faire réellement une Zone de Paix.

**Pour le Mouvement
Réunionnais Pour La Paix,
Julie Pontalba**

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

**Pa in sèl moun san son troi zopa par zour !
Si i gingn pa la départmantalizasyon lé an
fayité : tak baro, zète la klé !**

Si zot la ékout radyo fransintèr yèr konm réfléksyon ? Kèl solisyon i pé matin, zot la sirman antann dir lo trouvé pou bann demoun dann bann « résto di kèr » i sort rouv son shomaz, san z'ète indamnizé ? Mé kanpagn livèr-son trant troizyèm zami m'a dir azot franshman, la fin kanpagn. Moin pèrsonèl sa i énérv d'moi i ariv plizanpli bonèr pou bann amoin antann in n'afèr konmsa, sirtou pov isi shé nou. Alor bann moun-la i dann La Frans, in péi rish, inn an vote sa é kosa néna pou zot dann tout parmi lo bann péi pli rish néna dsi la program i sava distribyé la ? kosa néna tèr konmsi téi falé mète demoun pou sèye ranpli zot vant kan i fo ? kaziman dann la man disité : plis nèf Pètète rien, pètète pa sifizaman. Zis do san mil pèrsone va vni rode man zé koi pou dir k'i pans azot-sof pou ashté dann bann résto-la é zordi dann La zot voi.

Mé zami, sa sé kant mèm in éskandal, in n'afèr konmsa dir bann résto di kèr i distrivbyé parla trant milyonn ropa dann inn kanpagn sa sé lo bilan lo kapitalism, kapab dann in linivèr rish mète dann la po vrété in kantité d'moun konmsa. L'èrla ni pé poz anou késtyon é lo prinsipal sé sa : si l'avé poin lasosyasion la, épi d'ot an kor, kosa demoun nora manzé ? Arien la plipar d'tan sansa sirman pa dokoi ranpli zot boujaron. An plis i fo pans an parmi tousa d'moun-la, néna bann vyé moun, bann moun malad, bann zanfan, bann andikapé, bann fèb, zot préstasyon i sifi pa pou viv.

Mé zami, astèr, si ni rogard in pé otour d'nou, isi La Rényon, kosa ni pé fé

Alor, konm moin la ékri dann la somenn : di amoin zot, si lé pa posib règ lo problèm la grann mizèr isi shé nou ! Di pa moin néna in mank larzan ! Larzan i mank pa. Alor dann tout program mi yèmré trouv in propozisyon dann tout komine é propozisyon-la i pé z'ète : Pa in sèl moun san son troi ropa par zour ! I gingn pa ? Si i gingn pa sa i vé dir la départmantalizasyon lé an fayite. Tak baro, zète la klé !

Justin